

**ORGANISATION DE CONGRÈS ET
MANIFESTATIONS - SUBVENTIONS 2013**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous présenter des demandes de subvention formulées dans le cadre de l'organisation de congrès et manifestations.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	930	800 000,00	0,00	137 700,00

Lors du vote des budgets primitifs 2002 et 2003, vous avez défini les critères d'exigibilité en matière d'octroi de subventions pour les congrès et manifestations :

- la manifestation doit avoir un caractère d'intérêt départemental affirmé (importance de l'audience, thème retenu, qualité de l'animation...),
- le demandeur doit être une association loi de 1901 ou une collectivité publique,
- le plan de financement prévisionnel obligatoire à fournir par l'organisateur doit être équilibré, afin de garantir la viabilité du projet,
- le conseil général ne doit pas financer le projet en totalité et l'autofinancement doit être suffisant (recettes de la billetterie, participation des promoteurs...),
- la manifestation doit se dérouler sur le territoire géographique du département ou, si elle se déroule à l'extérieur, doit être consacrée à la promotion du Département, de ses acteurs ou de son territoire,
- le taux maximum d'intervention du conseil général est fixé à 70%.

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen 19 demandes de subventions relatives à l'organisation de congrès et manifestations au titre de l'année 2013.

Le montant des propositions d'attribution s'élève à 137.700 euros.

En conclusion, je vous propose :

1°) d'allouer un montant total de subventions de 137.700 € aux bénéficiaires suivants :

Bénéficiaire	Objet	Montant de la subvention
Association française de protection des plantes	Colloque méditerranéen sur les ravageurs des palmiers	2 000 €
Office de tourisme de Menton	80 ^{ème} fête du citron	40 000 €
Office de tourisme et de Congrès de Mandelieu-la-Napoule	Salon Provence Prestige	3 000 €
Commune de Mandelieu La Napoule	Fête du Mimosa	15 000 €
Commune de Carros	Forum de l'emploi et de l'entreprise	4 000 €
Association Les Mugiwara	Festival audiovisuel Manga	10 000 €
Commune de Mougins	Rencontres du développement durable	2 000 €
Amicale des rapatriés A.F.N. Outre-Mer et leurs Amis	35 ^{ème} salon national des écrivains et artistes rapatriés d'Afrique du Nord	3 500 €
Commune de Grasse	Expo Rose	10 000 €
Association des paralysés de France Délégation des Alpes-Maritimes	Festival Entr'2 marches	1 500 €
Commune de Vallauris Golfe-Juan	8ème salon des métiers de la défense et de la sécurité	3 000 €
Syndicat National des lycées et collèges (SNALC)	Congrès annuel du SNALC	5 000 €
Commune de Saint-Laurent-du-Var	5ème salon Tour Equit	2 500 €
IAE de Nice	22ème congrès réseau des IAE	3 500 €
Centre méditerranéen international odontologie et médecine UNSA – (CMIOM)	20 ^{èmes} Journées dentaires de Nice	18 000 €
Union départementale des sapeurs pompiers des Alpes-Maritimes (UDSP)	5ème championnat de France de handball des sapeurs pompiers	5 000 €
Association européenne contre la leucodystrophie (ELA)	Mets tes baskets et bats la maladie	3 000 €
Comité d'organisation des expositions du travail COET 06	Concours "un des meilleurs ouvriers de France"	5 000 €
Commune de Villeneuve Loubet	15ème forum de la Famille	1700 €

2°) d'autoriser le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, la convention à intervenir avec l'office de tourisme de Menton pour la « 80^{ème} fête du

citron » dont un projet est joint en annexe, définissant les modalités d'attribution de la subvention départementale ;

3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 930, sous-fonction 0202, natures 6574.et 65734, programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

COLLOQUE MEDITERRANEEN SUR LES RAVAGEURS DES PALMIERS

Organisateur : Association française de protection
des plantes

DATE : 16 AU 19 JANVIER 2013

Président : Gilbert CHAUVEL
42 rue Raymond Jaclard
94140 ALFORTVILLE

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Nombre de participants :
400 participants

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
NICE

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Routages : 4.500 € Impression : 4.200 € Achat matériel : : 3.200 € Prestations service : 4.500 € Missions, réceptions : 28.600 € Déplacement : 5.000 € Frais gestion et divers : 16.800 €	INRA : 1.000 € Inscriptions : 35.800 € Subvention Conseil Général : 2.000 € Recettes diverses : 20.000 € Autofinancement : 8.000 €
TOTAUX : 66.800 €	TOTAUX : 66.800 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : Favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.000 €

LA FÊTE DU CITRON

Organisateur : Office de Tourisme de Menton
Directeur général : Evelyne GASSE
8 avenue Boyer
06500 Menton

DATE : 16 FÉVRIER AU 6 MARS 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
80^{ème} édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
manifestation grand public sur le thème cette
année de « le Tour du Monde en 80 jours Menton
escale secrète »

Lieu de la manifestation :
Menton

Montant des aides antérieures :
45.000 € en 2012

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations, animations : 637.000 € Prestations jardins : 405.000 € Prestations parades : 448.500 € Prestations orchidées : 1.500 € Frais généraux : 154.500 € Personnels : 309.000 € Imprimerie : 56.000 € Frais de communication : 194.000 € Redevance, licence, droits : 37.500 €	Recettes propres : 1.850.000 € Subvention Conseil Général : 40.000 € Autofinancement : 353.000 €
TOTAUX : 2.243.000 €	TOTAUX : 2.243.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 40.000 €

SALON PROVENCE PRESTIGE

Le salon de l'Art de Vivre

Organisateur : Office de Tourisme et des Congrès
de MANDELIEU LA NAPOULE
Président : Henri LEROY
Centre Expo Congrès
806, avenue de Cannes
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

DATE : 15 AU 17 FÉVRIER 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle.

Nombre de participants :
8.000 visiteurs – 70 exposants

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
Centre Expo Congrès de MANDELIEU LA NAPOULE

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Logistique : 31.503 € Personnel extérieur : 4.940 € Communication : 41.860 € Frais de fonctionnement de l'Office de Tourisme et des Congrès : 21.985 €	Location de stands : 75.013 € Entrées : 5.275 € Subvention Conseil Général : 3.000 € Commission paritaire Casino Royal : 10.000 € Autofinancement : 7.000 €
TOTAUX : 100.288 €	TOTAUX : 100.288 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **3.000 €**

LA FETE DU MIMOSA : « LE MIMOSA FETE LES CONTES »

DATE : 15 AU 24 FÉVRIER 2013

Organisateur : Commune de MANDELIEU
LA NAPOULE
Maire : Henri LEROY
Avenue de la République
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
annuelle

Nombre de participants :
60.000 spectateurs attendus.

Montant des aides antérieures :
15.000 € en 2012 et 2011

Lieu de la manifestation :
MANDELIEU LA NAPOULE

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Troupes d'artistes : 101.651,28 € Mimosa : 20.000 € Election Miss Mimosa : 5.600 € Location de matériel : 5.000 € Frais de restauration : 19.000 € Droits d'auteur : 5.000 € Poste de secours : 1.000 €	Subvention Conseil Régional : 8.000 € Subvention Conseil Général : 15.000 € Partenariat privé : 24.126,20 € Participation de la commune : 110.125,08 €
TOTAUX : 157.251,28 €	TOTAUX : 157.251,28 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 15.000 €

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Organisateur : Commune de CARROS
Maire : Antoine DAMIANI
2, rue de l'Eusière
06510 CARROS

DATE : 21 MARS 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle.

Nombre de participants :
30 entreprises – 1.000 visiteurs attendus

Montant des aides antérieures :
7.500 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Salle Ecovie à CARROS

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Salonnier : 10.000 € Dépliants, affiches : 2.000 € Campagne Scam Pôle Emploi : 500 € Frais postaux : 600 € Frais de personnel : 20.000 € Location salle Ecovie : 1.800 €	Subvention Conseil Régional : 13.000 € Subvention Conseil Général : 4.000 € Participation Pôle Emploi : 4.500 € Participations diverses : 800 € Subvention commune de Carros : 12.600 €
TOTAUX : 34.900 €	TOTAUX : 34.900 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 4.000 €

FESTIVAL AUDIOVISUEL MANGA PROMOTION CINEMA D'ANIMATION

Organisateur : Association les MUGIWARA
Président : Alexis TALLONE
61, Avenue de la Collegiale
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

DATE : 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :

Nombre de participants :
Manifestation destinée à promouvoir le cinéma
d'animation

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
TOULON

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais immobiliers : 115.000 € Frais de publicité : 60.000 € Frais administratifs : 45.000 € Frais de réception : 20.000 € Documentation : 10.000 € Assurances : 8.000 € Achat de consommables : 5.500 € Frais financiers : 1.500 €	Produits de la manifestation : 170.000 € Produits de prestations : 15.000 € Subvention de l'Etat : 10.000 € Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 10.000 € Subvention Communes : 30.000 € Autofinancement : 20.000 €
TOTAUX : 265.000 €	TOTAUX : 265.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 10.000 €

LES RENCONTRES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Organisateur : Commune de MOUGINS
Maire : Richard GALY
Mougins Economie Emploi
599, avenue de Tournamy
06250 MOUGINS

DATE : 4 ET 5 AVRIL 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
Oui

Nombre de participants :
3.000 personnes

Lieu de la manifestation :
Eco'parc de MOUGINS

Montant des aides antérieures :
2011 : 1.000 € et 2012 : 2.000 €

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Logistique et stands : 20.000 € Communication : 10.000 € Réception : 1.500 € Frais de personnel : 6.000 € Animation et conférences : 4.000 €	Subvention Conseil Régional: 3.000 € Subvention Conseil Général : 2.000 € Participation commune de Cannes : 1.500 € Participation commune de Mandelieu : 2.300 € Participation commune du Cannet : 1.500 € Participation commune de Mougins : 26.200 € Crédit agricole : 2.000 € Eco'café : 3.000 €
TOTAUX : 41.500 €	TOTAUX : 41.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.000 €

35^{ème} SALON NATIONAL DES ECRIVAINS ET ARTISTES RAPATRIÉS D'AFRIQUE DU NORD

Organisateur : Amicale des Rapatriés
d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et leurs Amis
Président : Jean CEPI
17, Avenue Thiers
06600 ANTIBES

DATE : 26 AU 28 AVRIL 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle.

Nombre de participants :
Manifestation importante pour favoriser
les activités culturelles et maintenir les
traditions.

Montant des aides antérieures :
3.500 € en 2012 et 2011

Lieu de la manifestation :
Espace Fort Carré à ANTIBES

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Animations culturelles : 13.500 € Prix : 3.100 € Frais de réception : 8.500 € Conception catalogue : 7.500 € Frais de dossiers : 2.200 € Fournitures, équipements et installations des exposants : 4.550 € Bar et pâtisseries : 3.350 € Décoration florale : 1.150 € Sécurité et assurances : 1.800 € Publicité et mailing : 4.000 € Extras pour service : 1.200 €	Recettes prévues : 18.850 € Subvention commune d'Antibes : 27.500 € Subvention Conseil Général : 3.500 € Autofinancement : 1.000 €
TOTAUX : 50.850 €	TOTAUX : 50.850 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.500 €

EXPO ROSE 2013

Organisateur : Commune de Grasse

DATE : 8 AU 12 MAI 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
43^{ème} édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
Manifestation florale mettant en avant le savoir faire des
professionnels de la rose coupée

Lieu de la manifestation :
Grasse

Montant des aides antérieures :
15.000 € en 2010

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais techniques: 71.350 € Frais de communication : 52.259 € Frais de personnel : 4.200 € Frais d'animations : 28.491 € Frais restauration hôtel : 16.800 € Frais d'assurances : 1.900 €	Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 10.000 € Participation commune de Grasse : 155.000 €
TOTAUX : 175.000 €	TOTAUX : 175.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 10.000 €

FESTIVAL ENTR'2 MARCHES

Organisateur : Association des Paralysés de France
délégation des AM
Directeur : Denis TACCINI
3, avenue Antoine Vérani
06100 Nice

DATE : DU 20 AU 24 MAI 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Court métrage sur le thème du handicap

Lieu de la manifestation :
Cannes

Montant des aides antérieures :
1.500 € en 2012 et 2011

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de matériel : 400 € Frais de réception, missions : 1.650 € Frais administratifs : 4.680 € Location salle : 300 € Hébergement : 500 € Impôts SACEM : 300 €	Subvention de la DRAC : 1.500 € Subvention Conseil Régional : 1.500 € Subvention Conseil Général : 1.500 € Subvention commune de Cannes : 860 € Autres aides : 2.250 € Autofinancement : 220 €
TOTAUX : 7.830 €	TOTAUX : 7.830 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

8^{ème} SALON DES METIERS DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE

Organisateur : Commune de Vallauris – Golfe Juan

DATE : DU 31 MAI AU 2 JUIN 2013

Maire : Alain GUMIEL

Hôtel de Ville

Place J. Cavasse

BP 299

06220 - VALLAURIS

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
6.000 visiteurs attendus

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
Théâtre de la Mer de Golfe Juan

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location de tentes : 12.690 € Société de contrôle sécurité : 500 € Mise en place électricité : 3.500 € Location extincteurs : 250 € Musique militaire + transport : 1.000 € Hébergement : 2.500 € Restauration collective : 5.500 € Boissons : 400 € Pain, viennoiserie : 400 € Agents de sécurité : 4.000 € Bus transports scolaires : 7.400 € Cavaliers gendarmerie : 860 € Grutage : 1.200 €	Subvention Conseil Régional : 10.000 € Subvention Conseil Général : 3.000 € Subvention commune de Vallauris : 27.200 €
TOTAUX : 40.200 €	TOTAUX : 40.200 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : **3.000 €**

CONGRES ANNUEL DU SNALC

Organisateur : Syndicat National des Lycées et Collèges SNALC
Présidente : Dany COURTE
« Les Princes d'Orange »
25, avenue Lamartine
06600 Antibes

DATE : PRINTEMPS 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
400 participants dont 20 extérieurs à l'académie

Lieu de la manifestation :
NICE

Montant des aides antérieures :
7.500 € en 2011 et 7.000 € en 2012

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats : 1.950 € Services extérieurs : 1.050 € Autres services extérieurs : 13.400 €	Subvention Conseil Général : 5.000 € Produits divers de gestion courante : 9.400 € Autofinancement : 2.000 €
TOTAUX : 16.400 €	TOTAUX : 16.400 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

5^{ème} SALON TOUR EQUIT
Bien-être, produits biologiques et développement durable

Organisateur : Commune de ST LAURENT DU VAR

DATE : 1 ET 2 JUIN 2013

Maire : Henri REVEL

222, Esplanade du Levant

06700 SAINT LAURENT DU VAR

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)

Locale

Manifestations antérieures :

Oui

Nombre de participants :

3.000 personnes

Montant des aides antérieures :

2011 et 2012 : 2.500 €

Lieu de la manifestation :

SAINT LAURENT DU VAR

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Technique : 21.000 € Animations : 18.000 € Sonorisation- Animateur : 4.500 € Gardiennage : 640 € Secouristes : 340 € Restauration : 100 € SACEM et divers : 500 €	Subvention Conseil Régional: 7.000 € Subvention Conseil Général : 2.500 € Subvention Commune : 35.580 €
TOTAUX : 45.080 €	TOTAUX : 45.080 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.500 €

22^{eme} CONGRES RESEAU DES I.A.E.

Organisateur : UNSA – IAE 24
Responsable du dossier : Aude DEVILLE
Directrice du laboratoire GRM 4711
24 avenue des Diables Bleus
06357 NICE CEDEX 4

DATE : 13 ET 14 JUIN 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Internationale

Manifestations antérieures :

Nombre de participants : 250

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
IAE de Nice Saint Jean d'Angély

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Dîner des directeurs des IAE : 1.800 € Site Internet – Gestion contributions : 1.000 € Kit conférencier : 4.000 € Restauration tutorat doctorants : 6.000 € Restauration conférenciers (CROUS) : 15.000 € Soirée de gala (palais Méditerranée) : 20.000 € Animation gala : 2.500 € Visite ville de Nice : 500 €	Inscriptions : 36.000 € Editeurs : 1.800 € Subvention Conseil Régional : 3.500 € Subvention Conseil Général : 3.500 € Subvention commune de Nice : 2.000 € Crédit scientifique UNS : 2.500 € Ecole doctorale : 1.000 € Autres recettes : 500 €
TOTAUX : 50.800 €	TOTAUX : 50.800 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) : Mise à disposition des locaux et équipement video

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.500 €

20èmes JOURNEES DENTAIRES DE NICE

Organisateur : CMIOM Journées Dentaires
internationales de Nice
Président : Docteur Philippe BRENIER
28, boulevard Raimbaldi
06000 NICE

DATE : 5 AU 7 JUIN 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
Locale

Manifestations antérieures :
annuelle

Nombre de participants :
4.500 congressistes et visiteurs professionnels

Lieu de la manifestation :
Palais des Congrès Acropolis - NICE

Montant des aides antérieures :
2011 : 18.000 €

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location et prestations de service : 226.000 €	Vente des stands : 395.000 €
Promotion et publicité du congrès : 125.000 €	Inscriptions : 210.000 €
Honoraires intervenants : 60.000 €	Insertions publicitaires : 5.000 €
Frais de traduction : 5.000 €	Subvention Conseil Général : 18.000 €
Personnalités invitées et presse : 10.000 €	Autofinancement : 10.500 €
Frais de fonctionnement : 145.000 €	
Frais de gestion du congrès : 40.000 €	
Impôts et taxes : 26.000 €	
Charges financières : 1.500 €	
TOTAUX : 638.500 €	TOTAUX : 638.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 18.000 €

5^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDBALL DES SAPEURS POMPIERS

Organisateur : Union départementale des sapeurs
pompiers des Alpes-Maritimes
Président : Pierre BINAUD
« Le Baou » Entrée A
262, avenue Sainte Marguerite
06200 NICE

DATE : 6 ET 7 SEPTEMBRE 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Lieu de la manifestation :
GRASSE et MOUANS-SARTOUX

Montant des aides antérieures :
2011 : 15.000 €

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Commission organisation : 10.000 € Commission technique : 2.000 € Commission cérémonie : 5.000 € Commission logistique : 20.000 € Commission communication : 2.000 € Commission médicale : 1.000 €	Inscriptions : 7.000 € Sponsors : 3.000 € Subvention UDSP06 : 2.500 € Subvention URSPSM : 1.000 € Subvention FNSPF : 1.500 € Subvention Conseil Général : 5.000 € Autofinancement : 20.000 €
TOTAUX : 40.000 €	TOTAUX : 40.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

« METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

Organisateur : association E.L.A. (association européenne contre les leucodystrophies)

Directeur : Jean-Luc CORTI

2, rue Mi les Vignes

BP 61024

54521 Laxou Cedex

DATE : ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
1^{ère} édition en 1994

Nombre de participants :
20 collèges, 6600 élèves

Montant des aides antérieures :
2.000 € en 2011 et en 2012

Lieu de la manifestation :
Département des A.M.

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
25 établissements au coût moyen de 399 € : 9 975 €	subvention Conseil Général : 3.000 € autres partenaires nationaux : 2.975 € Autofinancement : 4.000 €
TOTAUX : 9 975 €	TOTAUX : 9 975 €

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

CONCOURS « UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE »

Organisateur : Association COET 06
Présidente : Marie-Brigitte DUVERNOY
3, avenue Bardi
06100 NICE

DATE : 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Une centaine de candidats

Lieu de la manifestation :
NICE

Montant des aides antérieures :
2011 : 4.000 € et 2012 : 5.000 €

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de matériel : 2.800 €	Subvention Conseil Général : 5.000 €
Achats de documentation : 1.480 €	Subvention Communes : 2.500 €
Achat de consommables : 300 €	Cotisations : 3.500 €
Frais réception, missions : 5.800 €	Dons : 700 €
Frais administratifs : 2.800 €	Prestations en nature : 800 €
Frais financiers : 120 €	Bénévolat : 5.900 €
Assurances : 200 €	Autofinancement : 9.000 €
Prospection candidats : 4.500 €	
Achat études. Prestations : 2.700 €	
Contributions volontaires : 5.900 €	
Mise à disposition locaux : 800 €	
TOTAUX : 27.400 €	TOTAUX : 27.400 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : Favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

15^{ème} FORUM DE LA FAMILLE

Organisateur :
Commune de VILLENEUVE-LOUBET
Hotel de ville
Place de Verdun
BP n° 59
06270 VILLENEUVE-LOUBET

DATE : 2013

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle depuis
1998

Nombre de participants :
Manifestation grand public
Plus de 1.300 visiteurs

Montant des aides antérieures :
1.500 € en 2012 et 1.750 € en 2011

Lieu de la manifestation :
VILLENEUVE-LOUBET

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Animateur-Structures gonflables : 2.712 € Alimentation : 500 € Logistique : 1.653€ Publicité : 174 €	Subvention Conseil Régional : 1.765 € Subvention Conseil Général : 1.700 € Financement commune : 1.574 €
TOTAUX : 5.039 €	TOTAUX : 5.039 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.700 €

CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du

d'une part,

Et

L'office de tourisme de Menton, Palais de l'Europe, 8 Avenue Boyer BP 239 à Menton, représenté par son président Jean-Claude GUIBAL,

d'autre part,

PREAMBULE

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 fixent à 23.000 € le montant annuel des subventions attribuées par une collectivité territoriale à un organisme de droit privé à partir duquel une convention est obligatoire.

Sollicité par l'office de tourisme de Menton, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du , de soutenir, en lui accordant une subvention de 40.000 €, le projet initié par l'office de tourisme de Menton pour l'organisation de la 80^{ème} fête du citron.

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : L'office de tourisme de Menton organise, du 16 février au 6 mars 2013, la 80^{ème} fête du citron.

ARTICLE 2 : Le montant de la subvention attribuée s'élève à 40.000 €. Il sera versé à l'office de tourisme de Menton dès notification de la présente convention.

ARTICLE 3 : L'office de tourisme de Menton s'engage à utiliser la subvention exclusivement dans le cadre de la manifestation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 4 : L'office de tourisme de Menton s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

ARTICLE 5 : L'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, l'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi n° 92-125 du 6 février 1992).

L'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

ARTICLE 6 : En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

ARTICLE 7 : L'office de tourisme de Menton s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

ARTICLE 8 : La présente convention est conclue pour l'année 2013.

ARTICLE 9 : Pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice.

Fait à Nice le

L'office de tourisme de Menton

Le Président du Conseil général